

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres originales et innovatrices qui font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada, et il joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF remplit un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des productions nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine de la production audiovisuelle.

Mandat et rôle

À titre de producteur et de distributeur public canadien d'œuvres audiovisuelles, l'ONF rend compte de l'histoire et de la culture du pays pour les auditoires d'ici et de l'étranger. Depuis sa création, l'ONF a produit plus de 13 000 œuvres, remporté au-delà de 7000 prix, et il a inspiré et influencé des générations de cinéastes au Canada et partout sur la planète. Ses productions audiovisuelles donnent un aperçu particulier de la diversité et de la vitalité de notre culture et constituent un élément essentiel de notre patrimoine national.

L'ONF est régi par la [Loi sur le cinéma](#)ⁱ et par diverses autres lois, notamment la [Loi sur la gestion des finances publiques](#)ⁱⁱ (qui définit la structure et les méthodes d'administration financière en vigueur au sein du gouvernement), la [Loi sur l'accès à l'information](#)ⁱⁱⁱ, la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#)^{iv}, la [Loi sur les langues officielles](#)^v ainsi que la [Loi sur le multiculturalisme canadien](#)^{vi}.

En tant que producteur, l'ONF remplit ses responsabilités en investissant constamment dans de nouveaux champs de création, que ce soit en documentaire, en animation d'auteur ou en production interactive. Il met à profit les possibilités artistiques et technologiques qui se présentent dans le paysage médiatique en plus de collaborer avec des cinéastes établis et de la relève, des créateurs multimédias et des coproducteurs de toutes les régions du pays, diverses communautés ethnoculturelles et autochtones, et des partenaires du monde entier. La créativité et la pertinence sociale sont au cœur de ses productions.

L'ONF assume son rôle de distributeur en faisant en sorte que les auditoires d'ici et d'ailleurs aient accès à son contenu canadien et soient en mesure d'interagir avec ce contenu sur une variété de plateformes de distribution traditionnelles et virtuelles.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur l'ONF, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat de la ministre du Patrimoine canadien sur le [site Web du premier ministre du Canada](#)^{vii}.

i Loi sur le cinéma, <http://lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html>

ii Loi sur la gestion des finances publiques, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-11/>

iii Loi sur l'accès à l'information, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>

iv Loi sur la protection des renseignements personnels, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/>

v Loi sur les langues officielles, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/>

vi Loi sur le multiculturalisme canadien, <http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-18.7/>

vii Lettres de mandat, <http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat>